



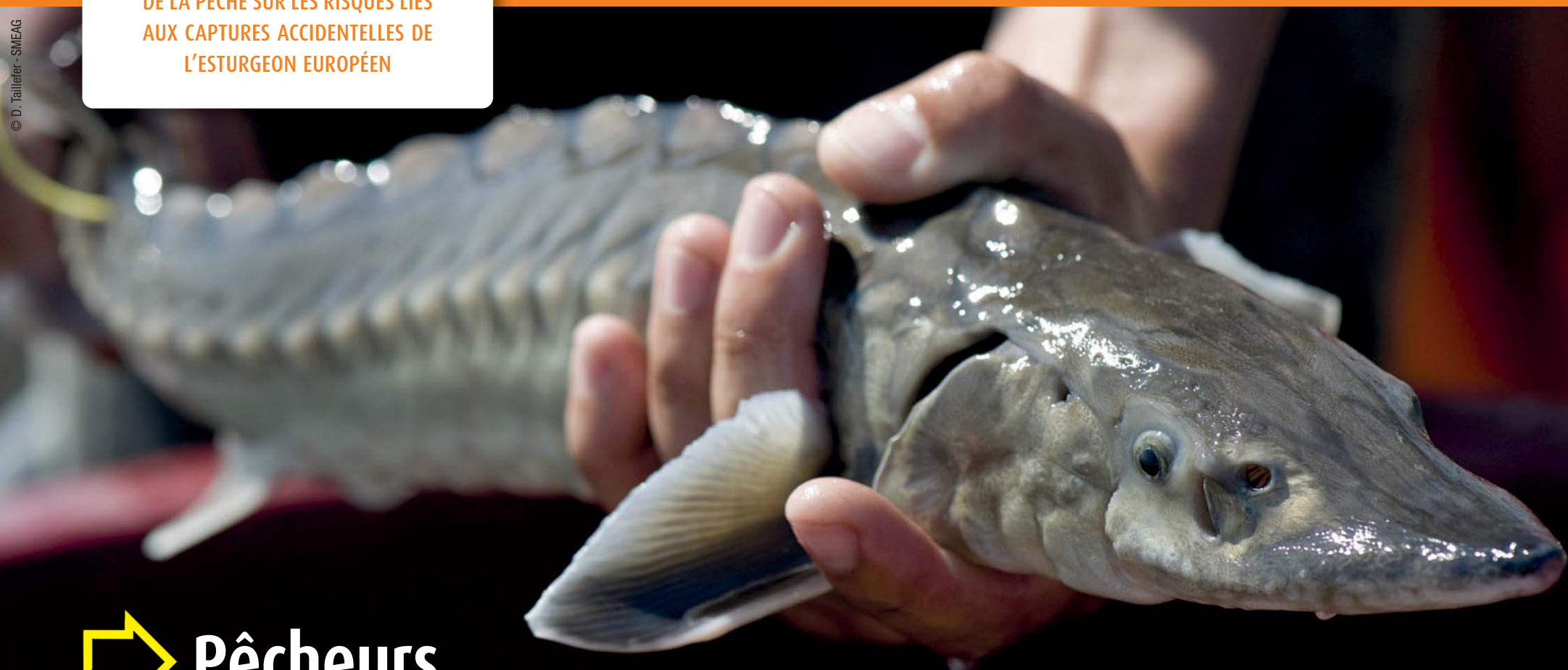
PLAN
NATIONAL
D'ACTI
ONS
2011-2015

Esturgeon européen

CAMPAGNE D'INFORMATION
ET DE SENSIBILISATION DU MONDE
DE LA PÊCHE SUR LES RISQUES LIÉS
AUX CAPTURES ACCIDENTELLES DE
L'ESTURGEON EUROPÉEN

L'esturgeon européen son retour dépend de vous

© D. Taillefer - SMEAG



➔ Pêcheurs, devenez acteurs de la restauration de l'esturgeon européen

L'esturgeon européen (*Acipenser sturio*), l'espèce sauvage migratrice de l'Atlantique Nord-est, est un poisson menacé d'extinction et strictement protégé. Sa capture, son transport et sa vente sont interdites. Dans le cadre du Plan national qui lui est dédié, des actions sont en cours pour restaurer l'espèce dans les eaux françaises et européennes. La mobilisation des pêcheurs est un élément déterminant de leur réussite. Un nombre croissant d'individus de l'espèce se disperse actuellement sur le littoral du golfe de Gascogne mais aussi de Manche et de Mer du Nord.



Pour en savoir plus, consultez
le site du Plan national :
<http://www.sturio.eu>

En cas de capture accidentelle d'un spécimen :

1. Notez sa taille, son poids, la date et le lieu de capture
2. S'il porte une marque jaune, laissez-la en place et notez son numéro
3. S'il porte une balise, détachez-la et expédiez-la à l'adresse indiquée
4. **Relâchez-le** quel que soit son état
5. **Déclarez-le** par téléphone au 05 57 49 67 59 ou sur le site www.sturio.eu

Manipulez-le
avec précaution



© R. Le Barn- RSTEA



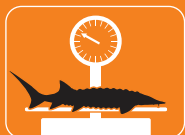
Marque externe à laisser
sur le poisson capturé

© R. Le Barn- RSTEA



Balise à détacher
du poisson capturé

Merci pour votre vigilance et votre contribution



Les partenaires techniques et financiers



Graphisme : Sambou-Dubois - Impression : Piyard